



Le Premier ministre démissionnaire Garry Conille s'est dit « profondément consterné par l'incident survenu mardi 17 avril au Palais Législatif ». M. Conille a, dans une note de presse acheminée à HPN, condamné les faits. D'un autre côté, Laurent Lamothe, déclare "qu'il ne cautionne en aucun cas" les actions des anciens militaires.

« M. Conille condamne avec la dernière rigueur l'irruption d'individus armés se faisant appeler "militaires démobilisés", laquelle a troublé le fonctionnement serein de la Chambre des Députés », lit-on dans la note.

Le Premier ministre démissionnaire indique avoir passés au Ministre de la Justice, Monsieur Michel Pierre Brunache, ainsi qu'au Directeur Général de la Police Nationale, Monsieur Mario Andrésol, des instructions claires.

« De plus, le Premier ministre a convoqué un Conseil de Gouvernement et demandé au Ministre de la Justice de réunir en urgence le Conseil supérieur de la Police nationale (CSPN) en vue de prendre toutes les dispositions visant à garantir l'ordre et la paix publics », conclut la note.

D'un autre côté, le bureau du Premier ministre désigné, Laurent Lamothe, a réagi aussi face à l'action des anciens militaires dans les locaux du parlement mardi.

« Le bureau de communication de M. Lamothe tient à réaffirmer ses convictions démocratiques dans le plein exercice des attributions du pouvoir législatif et déclare qu'il ne cautionne en aucun cas un tel comportement », lit-on dans la note.

Le bureau en profite pour inviter les parlementaires à éviter toute confrontation et jouer pleinement leur rôle dans le processus de la ratification.

Haïti: Conille et Lamothe condamnent l'irruption mardi des hommes armés au Parlement

Écrit par HPN

Mercredi, 18 Avril 2012 13:48
